

Les équipements de protection individuelle sont indispensables lors de la manipulation de fluides frigorigènes. Ils doivent être utilisés pour les interventions de remplissage ou de récupération de fluide.

**RISQUES DE BRULURES
PAR LE FROID**

**DANGER
D'ANOXIE**

PROTECTION CUTANÉE

En cas de projections possibles, fuite de liquide, ouverture de circuit sous pression, l'opérateur devra porter une protection cutanée, vêtement de protection, gants spécifiques pour le froid. Cette protection permettra d'éviter toute brûlure.



PROTECTION OCULAIRE

En cas de manipulation ou d'intervention, lorsque des projections sont possibles, fuite de liquide, ouverture de circuit sous pression, l'opérateur devra porter une protection oculaire adéquate. Cette protection permettra d'éviter toute brûlure par le froid.



PROTECTION RESPIRATOIRE

Lorsque la teneur en gaz frigorigène dans une pièce n'est pas connue ou est importante, il est impératif de porter un appareil respiratoire autonome isolant. L'atmosphère de la pièce peut être appauvrie en oxygène ayant pour risque l'anoxie. La plupart des gaz frigorigènes ne sont pas toxiques pour la santé, le danger provenant principalement de la raréfaction de l'oxygène.

